

Lundi 22 mars 2021

Monsieur le directeur Académique

DSDEN de la Moselle

Monsieur le Directeur Académique,

Par suite des premières interrogations de nos adhérents concernant le mouvement je vous contacte pour vous demander de reconsidérer votre position quant à la possibilité pour une personne nommée à titre définitif de postuler sur un poste spécialisé comme une classe ULIS par exemple sans avoir le diplôme pour cela ni être inscrit en formation CAPPEI.

Je comprends bien votre position quant au fait que cela entrainera une personne à passer d'un poste définitif à un poste provisoire. Cependant, je pense sincèrement que l'impact sur le nombre de postes dits provisoires sera faible voire même nul.

En effet, si on permet à des personnes qui ont un poste à titre définitif de postuler sur des postes spécialisés sans diplôme on augmente automatiquement le nombre de postes qu'il est possible d'obtenir à titre définitif pour les personnes à faible barème. N'en doutons pas, les postes libérés par ces personnes seraient réattribués à titre définitif. En fait on aurait juste un changement sur le type de personnes qui occuperait ces postes : on passerait de personnes avec faibles barèmes, non expérimentées qui n'ont pas souhaité ce type de poste dans leur vœu précis à des personnes motivées avec plus d'AGS !

De plus, il est fort probable que ces personnes demandent davantage par la suite la formation CAPPEI, entraînant plus de stabilité sur ces postes spécialisés et donc une diminution du nombre de ces postes vacants à l'issue du mouvement informatisé.

Chaque année on peut constater que les nombreux postes spécialisés qui restent vacants à l'issue du mouvement informatisé sont attribués à des personnes non motivées. Or la motivation devrait être la première condition pour occuper un des ces postes. S'ils sont qualifiés de « spécialisés » c'est parce qu'ils sont plus exigeants et nécessitent de l'expérience supplémentaire. Permettons donc à des personnes motivées et expérimentées d'occuper ces postes.

En espérant que mes arguments vous auront convaincu, je me tiens à votre disposition pour en discuter avec vous de vive voix.

Bien cordialement,

Pour le SE-Unsa

Serge Spanier
Secrétaire Départemental